



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 20 décembre 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 9

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Christiane RIVOIRE pouvoir à M. René SIMILLION
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Marion CARRIER
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Muriel ROBIC
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Stéphanie VELLA pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR

Délibération n°20221214DEL11

FINANCES

Approbation de la décision modificative n° 3 au budget principal pour 2022

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Cette décision modificative a pour objet d'ajuster les crédits budgétaires essentiellement pour des raisons techniques.

I – Modification des dépenses de fonctionnement

La première modification à réaliser concerne le FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal). Cette dépense est inscrite au chapitre 014, sur lequel nous avons reconduit au budget 2022 le montant de la prévision 2021, la cotisation n'étant pas simulable a priori. Or, l'État nous a notifié une cotisation 2022 supérieure de 46 601 € à notre budget. Il convient donc d'ajuster l'inscription budgétaire.

La seconde modification à réaliser concerne l'inscription de provisions. En effet, l'article R. 2321-2 du CGCT précise qu'une provision doit être constituée lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur comptes de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public. Le comptable de la Ville nous a adressé une liste des pièces présentant un retard de règlement de plus de deux ans (au 31/12 de l'exercice) et a demandé la constitution d'une provision à hauteur de 15 %. Pour passer cette opération, un crédit de 10 000 € est à inscrire au chapitre 68.

La troisième modification consiste à une revalorisation des amortissements à réaliser. En effet, après diverses opérations de régularisation comptable sur le patrimoine de la Ville, il s'avère nécessaire d'augmenter le crédit inscrit pour les écritures d'amortissement de 140 000 €. S'agissant d'une opération d'ordre, cette dépense constitue une recette en section d'investissement.

Pour équilibrer la section de fonctionnement, le montant du virement prévisionnel à la section d'investissement est réduit de -196 601 €.

II – Modification des recettes d'investissement

Ces modifications en section de fonctionnement impacte les recettes de la section d'investissement :

Tout d'abord, la modification des amortissements se traduit par une recette supplémentaire de 140 000 € au chapitre 040.

Pour compenser la réduction du virement à la section d'investissement, une recette d'emprunt de 56 601 € est inscrite.

* *

DEPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT EN €		
Chapitre 014		46 601,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	46 601,00
Chapitre 68		10 000,00
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	10 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES EN €		56 601,00
Chapitre 023		- 196 601,00
023	Virement à la section d'investissement	- 196 601,00
Chapitre 041		140 000,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	140 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		- 56 601,00
TOTAL DES DEPENSES		00,00

RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre 16		56 601,00
1641	Emprunts en euros	56 601,00
TOTAL RECETTES RÉELLES		56 601,00
Chapitre 021		- 196 601,00
021	Virement de la section de fonctionnement	- 196 601,00
Chapitre 040		140 000,00
28158	Amortissement autres installations, matériel et outillages techniques	140 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		- 56 601,00
TOTAL RECETTES		00,00

* *

Après cette DM les équilibres du budget 2022 sont les suivants :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN €				
Chap.	Libellé	Budget primitif DM1 et DM2	DM3	Total
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	253 173,00		253 173,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 252 475,00		2 252 475,00
73	IMPOTS ET TAXES	38 684 478,00		38 684 478,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 916 021,69		5 916 021,69
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	257 655,00		257 655,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 723,00		26 723,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		47 390 525,69		47 390 525,69
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	67260,00		67260,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		67 260,00		67 260,00
TOTAL		47 457 785,69		47 457 785,69

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN €				
Chap.	Libellé	Budget primitif DM1 et DM2	DM3	Total
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 105 352,00		9 105 352,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	24 647 844,00		24 647 844,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	475 000,00	46 601,00	521 601,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 716 829,91		8 716 829,91
66	CHARGES FINANCIERES	211 000,00		211 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	220 900,00		220 900,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		10 000,00	10 000,00

Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 376 925,91		
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 603 859,78	- 196 601,00	2 407 258,78
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 477 000,00	140 000,00	1 617 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		4 080 859,78	-56 601,00	4 024 258,78
TOTAL		47 457 785,69	0,00	47 457 785,69

RECETTE D'INVESTISSEMENT EN €

Chap.	Libellé	Budget primitif RP DM1 et DM2	DM3	Total
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 405 683,30		1 405 683,30
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 381 670,21	56 601,00	4 438 271,21
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Total des recettes d'équipement		5 787 353,51	56 601,00	5 843 954,51
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	875 000,00		875 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	7 212 853,19		7 212 853,19
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS	1 200,00		1 200,00
024	PRODUITS DE CESSION	79 310,00		79 310,00
Total des recettes financières		8 168 363,19		8 168 363,19
Total des recettes réelles d'investissement		13 955 716,70	56 601,00	14 012 317,70
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 603 859,78	-196 601,00	2 407 258,78
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 477 000,00	140 000,00	1 617 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	469 034,00		469 034,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 549 893,78	-56 601,00	4 493 292,78
TOTAL		18 505 610,48	0,00	18 505 610,48

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN €

Chap.	Libellé	Budget primitif RP DM1 et DM2	DM3	Total
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	1 329 943,54		1 329 943,54
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	931 579,91		931 579,91
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 941 394,09		9 941 394,09
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	349 353,50		349 353,50
	Total des opérations d'équipement	3 020 000,00		3 020 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 572 271,04		15 572 271,04
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 602 500,00		1 602 500,00

Total des dépenses financières		1 602 500,00		
Total des dépenses réelles d'investissement		17 174 771,04		17 174 771,04
040	OPERATION D ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	67 260,00		67 260,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	469 034,00		469 034,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		536 294,00		536 294,00
TOTAL		17 711 065,04	0,00	17 711 065,04
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				794 545,44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				18 505 610,48

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la décision modificative n° 3 au budget pour l'année 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD